

☐ Livre IV du Code de la commande publique (ex loi MOP) et marchés publics de maîtrise d'oeuvre

Cerner les enjeux du livre IV du Code de la commande publique

Code
12696

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 849 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Avocats - Responsables de la maîtrise d'ouvrage public - Juristes immobiliers - Responsables de cellules marchés publics

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit des marchés publics ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit des marchés publics : les fondamentaux \(600013 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Objectifs pédagogiques

- Décrypter les enjeux de la maîtrise d'ouvrage publique
- Analyser les missions de la maîtrise d'oeuvre, de la phase d'étude à la passation du marché
- Identifier les points de vigilance lors de la négociation d'un marché de maîtrise d'oeuvre

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrypter les enjeux de la maîtrise d'ouvrage publique

Déterminer le champ d'application de la loi MOP transposée dans le livre IV du Code de la commande publique

- Phasage d'une opération de construction
- Ouvrages concernés
- Ouvrages hors champ d'application
- Maîtres d'ouvrage assujettis
- Conducteur d'opération
- Mandataire
- Maître d'oeuvre
- Etude de cas : analyse des principales conséquences de la loi ELAN sur le livre IV du Code de la commande publique, analyse de l'articulation entre le livre IV du Code de la commande publique et le CCAG de maîtrise d'oeuvre

Identifier les besoins et les contraintes liés à la maîtrise d'ouvrage publique

- Diagnostics : techniques, architecturaux et d'insertion de l'ouvrage dans son environnement

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Programmation et définition des besoins : de la programmation générale à la programmation détaillée
- Autorisations administratives : obligations réglementaires, démarches, modalités et délais
- Exercice pratique : analyse des éléments constitutifs du programme et de sa structure

Analyser les missions de la maîtrise d'oeuvre, de la phase d'étude à la passation du marché

Identifier les missions de maîtrise d'oeuvre

- En bâtiment : phases « études » et « travaux »
- En infrastructure : phases « études » et « travaux »
- Autres missions spécifiques ou complémentaires
- Exercice pratique : analyse détaillée des différents éléments de mission en phase « études » et « travaux »

Déterminer les règles de la passation des marchés de maîtrise d'oeuvre

- Domaines et catégories d'ouvrages
- Déroulement des procédures : MAPA, procédure avec négociations, appels d'offres et concours
- Spécificités liées à certaines procédures : jurys, commissions techniques, primes et anonymat
- Quiz : relever les spécificités des procédures de passation des marchés de maîtrise d'oeuvre

Identifier les points de vigilance lors de la négociation d'un marché de maîtrise d'oeuvre

Rédiger un marché de maîtrise d'oeuvre

- Acte d'engagement
- Cahier des clauses administratives particulières
- Annexes
- Exercice pratique : analyse détaillée des clauses du marché de concepteurs

Négocier les conditions du marché de maître d'oeuvre

- Contenu et objectifs
- Démarche
- Limites et contraintes
- Guide à l'intention des maîtres d'ouvrage public pour la négociation des rémunérations
- Droits d'auteur
- Exercice pratique : la gestion financière du marché de maîtrise d'oeuvre de sa notification jusqu'au DGD
- Exercice pratique : analyser les points du CCAG travaux permettant de rédiger une clause favorable au maître d'ouvrage en matière de gestion des droits patrimoniaux



Identifier les différentes responsabilités du maître d'œuvre

- Cas fréquents d'erreurs contractuelles
- Responsabilité extra-contractuelle
- Responsabilité post-contractuelle
- Responsabilité pénale
- Etude de cas : analyse des dernières réformes du droit de la responsabilité civile

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 16-17 Sep. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 8-9 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16-17 Sep. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 8-9 Déc. 2026

